

ARRONDISSEMENT DE PROVINS



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
COMMUNE DE
LAVAL-EN-BRIE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept, le premier juillet à dix heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par M. CHON Patrick, 2^{ème} adjoint et Maire par intérim, s'est réuni dans la Salle du Conseil de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. BONIFACIO Jérôme, M. CADET Jérémy, Mme DALBARD Geneviève, M. GARCIA Philippe, Mme JOUÉ Sophie, M. JOYEUSE David, M. RUFFIER Philippe, M. VERSCHAEVE Jean-Pierre.

ETAIENT EXCUSES :

M. DEGARDIN Éric, ayant donné procuration à M. RUFFIER Philippe
M. POTAGE Didier, ayant donné procuration à M. GARCIA Philippe.

ETAIENT ABSENTS :

Sans objet.

Installation des nouveaux conseillers municipaux :

A dix heures, M. CHON procède à l'appel. Le quorum est atteint.

M. CHON investit l'ensemble des élus, issus des dernières élections municipales complémentaires.

Afin de procéder à l'élection du Maire, M. CHON donne la présidence à Mme DALBARD.

Mme DALBARD nomme M. CADET secrétaire de séance.

Mme DALBARD nomme Mme JOUÉ et M. JOYEUSE assesseurs.

Election du Maire :

Mme DALBARD demande aux candidats de se déclarer.

M. BONIFACIO est le seul conseiller à se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret.

M. BONIFACIO est élu MAIRE au premier tour, à l'unanimité.

Mme DALBARD transmet la présidence du conseil à M. BONIFACIO.

Election du 1^{er} Adjoint :

M. BONIFACIO demande aux candidats de se déclarer.

M. CHON est le seul conseiller à se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret.

M. CHON est élu 1^{er} ADJOINT au premier tour, à l'unanimité.



Election du 2^{ème} Adjoint :

M. BONIFACIO demande aux candidats de se déclarer.

M. GARCIA est le seul conseiller à se porter candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret.

M. GARCIA est élu 2^{ème} ADJOINT au premier tour, à l'unanimité.

Questions diverses :

M. BONIFACIO informe l'ensemble des conseillers du prochain conseil municipal qui se déroulera le jeudi 6 juillet 2017, il aura pour principal objet les commissions.

Les conseillers prennent connaissance des diverses commissions et postes à pourvoir.

L'ensemble du Conseil n'ayant d'autre remarques, M. BONIFACIO clôture le Conseil Municipal à dix heures quarante.

